



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « ÇA PRESSE, MAX SCHOENDORFF

**LE JEUDI 10 AVRIL 2025, A 15H30,
EN SON ATELIER 38 RUE VICTOR-HUGO**

Présents : Marie-Claude Schoendorff, Sonia Daoudi, Lucile Granier, Christophe Leroy, Bernard Montangeron, Georges-Henri Morin, Véronique Nether, Odile Nguyen, Habib Saad, Sylvestre Schoendorff, Martine Tallet.

Sylvestre Schoendorff, neveu de Max, rappelle la situation qui nous amène à créer cette association : le refus probable (non encore officialisé) de la DRAC de classer l'Atelier de Max. Le double but est donc le maintien de Marie-Claude Schoendorff dans les lieux, et d'assurer la sauvegarde de l'ensemble de l'œuvre de l'artiste, et des lieux, des archives de la bibliothèque et des collections (tout ou partie).

Quatre interlocuteurs principaux : APICIL (propriétaire des lieux), L'Etat, la Région, la Ville. Que sauver et comment ? Le lieu fait partie du patrimoine, c'est un lieu à conserver et à visiter, en réel et en virtuel. Une idée serait de réaliser une modélisation en 3D et de terminer l'inventaire de la bibliothèque, d'environ 30.000 livres, que poursuit actuellement Lucile Granier qui a entrepris une thèse consacrée à l'œuvre et à l'engagement de Max.

Odile Nguyen-Schoendorff, sœur de Max, directrice de la revue L'Ouroboros, approuve ces propos et insiste sur l'importance de réunir toutes nos forces et initiatives. Car nous avons tous essayé de faire quelque chose, mais chacun·e dans son coin.

Christophe Leroy, neveu de Marie-Claude, président du club Lyon Olympique Echecs, évoque ses contacts avec APICIL, dont M. Boixader, qui fait partie des services juridiques, et il se propose de les relancer.

Véronique Nether, ex-présidente de la Renaissance du Vieux-Lyon, pour sauvegarder les lieux et aider Marie-Claude, suggère d'inviter le Président d'APICIL, à l'Atelier.

Sonia Daoudi, (Membre du club d'échecs),oureuse d'art, se dit enthousiasmée par le travail de l'artiste.

Habib Saad, neveu de Marie-Claude Schoendorff, informaticien, suggère de solliciter un mécénat de la part d'APICIL.

Max Schoendorff, ça presse !

Association loi de 1901 (en cours de création)

38 rue Victor Hugo 69002 Lyon

www.schoendorff.org

contact@schoendorff.org

Il connaît par ailleurs quelqu'un qui pourrait (gracieusement) réaliser la modélisation 3D de l'Atelier.

Lucile Granier conduit une thèse dont le titre (actuel) serait « La force de subversion dans la peinture de Max Schoendorff » sous la direction de Laurent Baridon, professeur à Lyon 2.

Georges-Henri Morin, qui a appartenu au groupe des Surréalistes lyonnais, avec Bernard Caburet (décédé) et Robert Guyon, est arrivé à Lyon en 1969, a participé en 1973 à l'exposition « Phases mais a dû ensuite partir enseigner en Bretagne. Revenu à Lyon en 1981, a fait partie du CA et du Bureau de l'URDLA, jusqu'en 2015.

Il évoque ce qui est arrivé à l'appartement de Breton, dont Jack Lang souhaitait le classement, mais Mitterrand ne l'a pas aidé. D'où le départ de certains éléments à New York. Il demande si on peut conserver quelque chose ? Avec l'aide de la BNF ? Ou celle de la Bibliothèque municipale de Lyon ? ou ...

A la suite de l'exposition « Armes et Bagages », Il dit ne pas avoir récupéré toutes les archives de Bernard Caburet. Corentin Bouquet, doctorant, a été reçu par une personne de la BM de Lyon et a évoqué les archives de Max. Le contact est Myriam Jouve, responsable des Archives littéraires contemporaines. Il faut l'accord du Conseil municipal et des ayants-droits.

Il y a ainsi à la BM les archives de Jean Reverzy et de Stanislas Rodanski.

Il faut penser aussi aux DVD consacrés à Max, dont celui de Rabourdin « Du côté de chez Max » et d'autres documents. Martine a recensé et rassemblé la plupart de ces documents.

Martine Tallet, a été amenée à l'Atelier en 2 décembre 012 par Sylvie Ramond, deux mois après la mort de Max dans le cadre de son travail de thèse qui devait porter sur la fluidité, lors de l'exposition Joseph Cornell au MBA.

Elle rappelle les 3 objectifs qui sont les nôtres :

- 1) Faire durer l'Atelier, pour cela, régler la question du loyer
- 2) Monter des projets pour faire vivre ce lieu
- 3) Continuer les inventaires

Véronique Nether, Il faut relancer APICIL, leur écrire pour les faire venir les dirigeants à l'Atelier. Tous approuvent.

Odile Nguyen, une invitation aura plus de poids si elle émane d'une association !

Constitution des bases de l'association :

Les 11 personnes présentes sont considérées comme membres fondateurs et constituent le premier conseil d'administration.

Proposition de bureau :

Présidente : **Marie-Claude Schoendorff**

Vice-présidentes : **Martine Tallet, Odile Nguyen-Schoendorff** (adjointe)

Trésorier : **Sylvestre Schoendorff**

Secrétaires : **Christophe Leroy, Lucile Granier** (adjointe)

Le bureau est élu à l'unanimité.



Pour les statuts, Lucile Granier propose de travailler à partir d'un modèle dont elle dispose pour une autre association, Sylvestre propose aussi sa collaboration.

Pour le montant de la cotisation la somme de 40 euros paraît raisonnable, (avec autres tarifs possibles : adhésions pour étudiants ou chômeurs et adhésions de soutien possibles : à voir + Fondations, personnes morales, membres d'honneur)

On confirme la venue prévu de Sylvie Ramond, on se propose aussi de convier Myriam Jouve de la BM.

Sylvestre Schoendorff annonce qu'il va acheter l'adresse schoendorff.org pour l'Association.

La séance est levée vers 18h. La prochaine réunion aura lieu le **vendredi 16 mai à 15h30 au même endroit, 38 rue Victor Hugo.**